

Alimentation

Les enfants de la pub

« Sur 217 spots alimentaires ciblant les enfants, 89 % concernent des produits très sucrés ou gras », constate l'association UFC-Que Choisir dans une étude portant sur l'influence de la publicité dans les comportements alimentaires. Résultat de ce matriage : un tiers des parents observent que leurs « enfants réclament assez ou très souvent des produits vus à la télévision ». Barres de céréales, sucrées et grasses, et boissons sucrées sont au premier rang des produits plébiscités par les enfants. Pourtant, si plus de 50 % des pubs mettent en avant l'intérêt nutritionnel des produits, seuls 11 % des spots concernent des produits qui possèdent des vertus nutritionnelles.

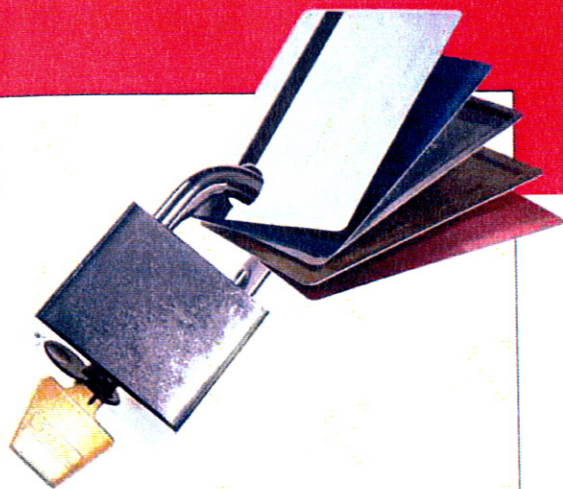


Les mélodies du bonheur

« Elle s'est levée et, la voix tremblante, elle a entonné. Emporté par la foule. Nous avions tous le souffle coupé. La rencontre avait eu lieu. »
Virginia, bénévoles à Lyon, n'en revient toujours pas de la richesse de ce qui se joue là, dans ces maisons de retraite où, avec d'autres volontaires, elle se rend chaque mois pour chanter et faire chanter.

L'association Se Canto s'adresse à tous ceux qui veulent donner un peu de leur temps aux personnes âgées. Seules conditions requises : le goût de chanter et l'assiduité. Une fois par mois, les 400 bénévoles de Se Canto travaillent leur répertoire et se déplacent dans les établissements où ils sont très attendus. Ces petits concerts créent une ambiance de fête et facilitent un lien intergénérationnel dont sont privés la plupart des anciens. Récemment récompensée par les Trophées de l'innovation sociale (AG2RS), l'association espère pouvoir s'étendre partout en France. Que les partants n'hésitent donc pas à se manifester !

→ www.se-canto.com
→ 01 39 50 82 42



Argent

Assurances double emploi

Multirisque habitation, assurance scolaire, assurance adossée à une carte bancaire... Les contrats d'assurances s'accumulent et parfois se superposent.

L'assurance multirisque habitation et l'assurance scolaire couvrent les dommages que votre enfant peut causer à des tiers au titre de la garantie de responsabilité civile. En revanche, votre assurance habitation ne garantit pas les dommages que votre enfant peut subir. Pour qu'il soit couvert dans tous les cas, vous pouvez demander une extension de garantie à votre assureur habitation ou décider d'opter pour une assurance scolaire spécifique. Compléter une assurance multirisque habitation par des garanties annexes, comme la protection juridique ou une assurance sportive qui peut être obligatoire si vous pratiquez un sport en compétition... peut éviter de souscrire à des contrats qui feraient double emploi.

Autre cas où vous pouvez être assuré sans le savoir : en utilisant votre carte bancaire comme moyen de paiement. Lors d'un voyage, l'assurance rapatriement ou annulation y est très souvent comprise tout comme l'assistance médicale, la perte des bagages, la responsabilité civile à l'étranger et la garantie neige si vous allez skier. Pour une location de voiture, elle peut vous garantir des dommages corporels liés à un accident et l'assurance auto.

Vous ne serez jamais aussi bien assuré qu'en lisant les contrats que vous avez déjà. Vous connaîtrez ainsi les risques déjà couverts ou non et pourrez compléter efficacement votre couverture d'assurance pour qu'elle corresponde à vos besoins réels.

Emploi

Un contrat pour les jeunes

Destiné aux jeunes âgés de 16 à 25 ans, peu ou pas diplômés, le CiviS (contrat d'insertion dans la vie sociale) entend restaurer l'autonomie du jeune dans la poursuite de son projet d'insertion professionnelle. Le jeune qui nourrit un projet d'insertion dans un emploi durable ou dans un projet de création ou de reprise d'une activité non salariée, signe un contrat avec la mission locale ou la PAIO (permanence d'accueil, d'information et d'orientation). Il est ensuite accompagné dans la réalisation de son projet un an. Au programme : bilan d'orientation, de qualification ou d'acquisition d'expériences professionnelles. Si au bout d'un an, le projet d'insertion professionnelle n'est pas atteint, le contrat peut être prolongé de un an.

À noter : les jeunes âgés d'au moins 18 ans peuvent également bénéficier d'aides financières de l'État sous la forme d'une allocation versée pendant les périodes durant lesquelles ils ne perçoivent aucune autre rémunération ou allocation. Le montant de l'allocation est compris entre 5 et 10 euros par jour, dans la limite de 300 euros par mois et 900 euros par an.

À travers ses 114 éditions, ce numéro de Vies de famille a été adressé à plus de 5 millions de foyers



À L'ATTENTION DES LECTEURS : vies de famille est un magazine d'information dont l'objectif est de vous sensibiliser à vos droits. L'équipe de rédaction met tout en œuvre pour assurer la fiabilité de ces informations. Néanmoins, la réglementation étant particulièrement complexe, il est souvent difficile de l'expliquer dans ses moindres détails. C'est pourquoi, seuls les services de votre caisse d'Allocations familiales sont en mesure, au vu de votre dossier, de confirmer si vous remplissez bien toutes les conditions pour bénéficier de telle ou telle prestation. Seule la notification officielle de votre Caf a une valeur juridique.

VIES DE FAMILLE. LE MAGAZINE DE VOTRE CAF

Prix au numéro : 0,30 euro
Réalisation : Reed Publishing
2, rue Maurice-Hartmann
92133 Issy-les-Moulineaux
Tel : 01 46 29 46 29 Fax : 01 46 29 47 79
Directeur de la rédaction : Gilles Payet (poste 6823)
Redactrice-en-chef : Laurence Bernabeu (poste 2337)

Dépôt légal : février 2007

Aucune information produite dans ce magazine ne peut être reproduite sans l'accord de l'éditeur. Certaines éditions de ce magazine contiennent des pages spéciales d'informations départementales en cahier central. Crédit photo de couverture : © Banana/PhotonStock

Cahiers départementaux
Sophie Desmyter (poste 4706)
Fabrication : Virginie Gourvil (poste 6822)
Responsable Service lecteurs : Coraïe Moreau
Ont participé à ce numéro
Secrétariat de rédaction : Fella Saidi-Tournoux
Direction artistique : Anne Ladevie
Rédaction : Alexandra Cattaneo, Frédérique Chavane, Vanessa Genin, Isabelle Graviillon, Françoise Renou, Claire Reuillon, Florence Wagner

Imprimeur : Didier Quebecor (Mary-sur-Marne, 77)
Brocheur : Quebecor
Routeurs : Inter Routage (Aubervilliers, 93)
et Leval (Fontenay-sous-Bois, 94)
Règle publicitaire : MISTRAL MEDIA
365, rue de Vaugrand, 75015 Paris Tél : 01 40 02 99 00
Directeur commercial : Luc Leheny
Directeur de la publicité : David Bichot
Service commun des Caf pour la gestion du magazine
Caf de Meurthe-et-Moselle, tél : 03 83 28 99 66